

« UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING SA »
Au capital social de 36.953.847 DT
Siège social : 62 Avenue de Carthage 1000 TUNIS
RC : B01132242013 MF : 1306183C/A/M

Convocation à la Réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire

DU 29 JUIN 2015

Avis à tous les actionnaires

Le président du Conseil d'Administration convoque tous les actionnaires de la Société **UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING S.A** pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 29 JUIN 2015 à 9h à l'**hôtel GOLDEN TULIP GAMMARTH** sis à la rue de la république la Marsa 2078 afin de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité préparé par le Conseil d'Administration.
2. Lecture des rapports Spécial et Général du Commissaire aux Comptes.
3. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014.
4. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014.
5. Approbation des conventions conclues par la société et régies par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.
6. Affectation des résultats.
7. Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
8. Fixation des Jetons de présence pour l'exercice 2015.
9. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit.
10. Nomination des administrateurs représentant les petits porteurs
11. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités juridiques requises par la loi.

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
MONSIEUR BASSEM LOUKIL

SOCIETE UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING

UADH SA

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 30.953.847 DINARS

SIEGE SOCIAL : 62 Avenue de Carthage 1000 Tunis

RC : B01132242013 ; MF : 1306183/C

PROJET DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 29 JUIN 2015

Ordre du jour :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité préparé par le Conseil d'Administration.
2. Lecture des rapports Spécial et Général du Commissaire aux Comptes.
3. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014.
4. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014.
5. Approbation des conventions conclues par la société et régies par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.
6. Affectation des résultats.
7. Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
8. Fixation des Jetons de présence pour l'exercice 2015.
9. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit.
10. Nomination des administrateurs représentant les petits porteurs
11. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités juridiques requises par la loi.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'approuver le rapport d'activité préparé par le Conseil d'Administration se rapportant à l'exercice 2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes, approuve les états financiers relatifs à l'exercice 2014 qui s'est soldé par un total bilan de 36.958 813 DT avec un résultat déficitaire de 683.771 DT.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'approuver les opérations effectuées en 2014 et rentrant dans le cadre des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que l'exercice 2014 s'est soldé par un déficit de 683.771 DT décide de d'affecter le résultat au poste Résultats Reportés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

Après l'approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de donner quitus entier et définitif aux membres du Conseil d'Administration de l'exécution de leurs mandats pour le dit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'approuver les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2014 en soulignant que le dit exercice s'est soldé par un total bilan consolidé de 251.535.495 DT avec un bénéfice net du Groupe de 7.222.033 DT.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le jeton de présence des administrateurs au titre de l'exercice 2015 à un montant net de dinars (..... DT) pour chaque administrateur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2015 à un montant net global de dinars (..... DT).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer messieurs
et en tant que des nouveaux administrateurs représentants les actionnaires,
petits porteurs des actions de la société UADH SA.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

DIXIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou toute autre personne déléguée
par lui pour l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires de dépôt d'enregistrement et de
publication.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à